



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/45/44
9 mars 2005

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Quarante-cinquième réunion
Montréal, 4 – 8 avril 2005

PROPOSITION DE PROJET: VIET NAM

Le présent document comporte les observations et les recommandations du Secrétariat du Fonds sur la proposition de projet suivante:

Elimination

- Plan national d'élimination des CFC et du halon (première tranche) Banque mondiale

FICHE D'ÉVALUATION DE PROJET VIET NAM

TITRE DU PROJET**AGENCE BILATÉRALE/AGENCE D'EXÉCUTION**

Plan national d'élimination des CFC et du halon	Banque mondiale
---	-----------------

ORGANISME NATIONAL DE COORDINATION	Ministère des ressources naturelles et de l'environnement
---	---

**DERNIÈRES DONNÉES DÉCLARÉES SUR LA CONSOMMATION DES SAO À ÉLIMINER GRÂCE AU PROJET
A : DONNÉES RELATIVES À L'ARTICLE 7 (TONNES PAO, 2003, EN DATE DU 17 FÉVRIER 2005)**

Appendice A Groupe I	Appendice A Groupe II	Appendice B Groupe II	
243,2	0	0	

B : DONNÉES SECTORIELLES DU PROGRAMME DE PAYS (TONNES PAO, 2003, EN DATE DE SEPTEMBRE 2004)

SAO	Mousses	Réfr.	Aérosols	SAO	Protection contre l'incendie*	Solvants *	Fumigènes
CFC - 11	19,00	0,60		Halon-1301	40		
CFC-12		223,06		Halon-2402	36		
CFC-115		0,90		Tétrachlorure de carbone		0,22	

* Consommation en 2002. En 2003, les quantités demandées ont été prises des stocks existants dans le pays.

Consommation restante de CFC admissible au financement (tonnes PAO)	La 44 ^{ème} Réunion a approuvé l'allocation de tout le tonnage admissible à ce projet.
--	---

PLAN D'ACTIVITÉS DE L'ANNÉE EN COURS : Financement total 1,26 millions \$US - Élimination totale 278 tonnes PAO.

DONNÉES RELATIVES AU PROJET		2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Total
Appendice A Groupe I (tonnes PAO)	Limites du Protocole de Montréal	500	250	250	75	75	75	0	S.o.
	Consommation maximum pour l'année	(243,2)*	240	200	75	40	10	0	S.o.
	Élimination grâce aux projets en cours	0	0	0	0	0	0	0	0
	Élimination nouvellement ciblée	S.o.	40 (+3,2)**	125	35	30	10	S.o.	240 (+3,2)**
	Élimination non financée	0	0	0	0	0	0	0	0
Appendice A Groupe II (tonnes PAO)	Limites du Protocole de Montréal	37	18,5	18,5	18,5	18,5	18,5	0	S.o.
	Consommation maximum pour l'année	(0)*	18,5	18,5	18,5	18,5	18,5	0	S.o.
	Élimination grâce aux projets en cours	0	0	0	0	0	0	0	
	Élimination nouvellement ciblée	0	0	0	0	0	18,5	S.o.	18,5
	Élimination non financée	0	0	0	0	0	0	0	0
Appendice B Groupe III (tonnes PAO)	Limites du Protocole de Montréal	S.o.	0,24	0,24	0,24	0,24	0,24	0	S.o.
	Consommation maximum pour l'année	0	0,19	0,19	0,19	0,19	0,19	0	S.o.
	Élimination grâce aux projets en cours	0	0	0	0	0	0	0	0
	Élimination nouvellement ciblée	0	0	0	0	0	0,19	S.o.	0,19
	Élimination non financée	0	0	0	0	0	0	0	0
CONSOMMATION TOTALE DE SAO À ÉLIMINER		0	40 (+3,2)**	125	35	30	28,69	S.o.	258,69 (+3,2)**
Consommation totale de SAO à introduire (HCFC)		0	1	0	0	0	0	0	1
Coûts du projet dans la proposition originale (\$US)			1 232 500		1 232 387				2 464 887
Coûts finaux du projet (\$US) :									
Financement pour la Banque Mondiale									En attente 1 260 000
Financement total du projet									En attente 1 260 000
Coûts d'appui finaux (\$US)									
Coûts d'appui pour la Banque Mondiale									En attente 94 500
Total des coûts d'appui									En attente 94 500
COÛT TOTAL POUR LE FONDS MULTILATÉRAL (\$US)									En attente 1 354 500
Rapport coût/efficacité final du projet (\$US/kg)									4,89

* dernière consommation évaluée (2003); **: élimination nécessaire depuis la dernière consommation évaluée pour atteindre l'objectif 2005

RECOMMANDATION DU SECRÉTARIAT	En attente
--------------------------------------	-------------------

DESCRIPTION DU PROJET

1. Au nom du Gouvernement du Viet Nam, la Banque mondiale a proposé un « plan national d'élimination des CFC et du halon au Viet Nam » à la 44^{ème} Réunion du Comité exécutif. Le plan national d'élimination des CFC et du halon aboutira à l'élimination finale des CFC et des halons dans le pays d'ici 2010 et aidera le Viet Nam à atteindre ses objectifs de conformité pour 2005 en ce qui concerne la consommation de halon et ses objectifs de conformité pour 2007 en ce qui concerne la consommation des CFC.

2. A la 44^{ème} Réunion, le Comité exécutif a décidé, dans la décision 44/46, d'approuver le plan national d'élimination des CFC et du halon en principe, pour un niveau de financement de 1 260 000 \$US, auxquels s'ajoutent les coûts de soutien de l'agence de 94 500 \$US à la Banque mondiale, avec les conditions suivantes:

- a) Il a été demandé au Gouvernement du Viet Nam de s'engager à accomplir l'élimination des CFC, des TCC, des halons et des TCA dans le pays, sans demander de financement supplémentaire au Fonds Multilatéral, et au moins dans le respect du calendrier de réduction du Protocole de Montréal ;
- b) La Banque mondiale soumettrait une proposition révisée pour le plan d'élimination au moins dix semaines avant la 45^{ème} Réunion du Comité exécutif. La proposition de projet devra correspondre au niveau de financement indiqué ci-dessus, être très proche du plan d'élimination soumis précédemment, et inclure une proposition d'accord entre le Gouvernement du Viet Nam et le Comité exécutif avec des objectifs de consommation vérifiables ; et
- c) La banque mondiale commencerait à mener des activités non administratives au Viet Nam directement reliées à l'élimination des SAO dans les huit mois de l'acceptation du financement de la première tranche du projet. Le compte rendu du début de ces activités ferait partie du rapport annuel.

3. La Banque mondiale a soumis une proposition révisée selon la décision 44/46.

Information contextuelle

4. Le Viet Nam a annoncé que sa consommation de substances contrôlées selon l'appendice A pour l'année 2003 était de 243,70 tonnes PAO pour les CFC, ce qui est déjà sous la limite fixée de 250 tonnes PAO pour 2005 (50 pour cent du niveau de consommation de base de 500 tonnes PAO). Le solde de la consommation de CFC est distribué entre différents secteurs, comme indiqué dans le tableau suivant :

Secteur	Consommation de CFC (tonnes PAO)	Part à la consommation totale
Aérosols	39,0	16,0%
Mousse (admissible)	10,0	4,1%
Mousse (non admissible)	2,3	0,9%
Fabrication de matériel réfrigérant (non admissible)	10,0	4,1%
Secteur d'entretien domestique, commercial et pêche	102,2	41,9%
Secteur d'entretien des climatiseurs d'automobiles	70,8	29,1%
Inconnu/ pas identifié	9,4	3,8%
Total	243,7	100,0%

5. Jusqu'à maintenant, le Comité exécutif a approuvé plusieurs projets en vue d'une conversion depuis des technologies dépendantes des CFC vers des technologies non dépendantes. Les projets dans le secteur des aérosols se montent à 854 010 \$US, dans le secteur des mousses à 40 000 \$US et dans le secteur de la fabrication de matériel réfrigérant à 532 070 \$US. Les projets liés au secteur de l'entretien du matériel réfrigérant, comprenant les éléments du plan de gestion des frigorigènes, se montent à 1 655 106 \$US. Le Secrétariat a pris en considération ces projets lors de l'examen des activités du plan d'élimination nationale.

6. Le Viet Nam est un pays qui a un faible niveau de capacité installée de halon. Ceci est confirmé à la fois par les données relatives à l'article 7 des dix dernières années (une capacité installée de 407,8 tonnes PAO) ainsi que par l'enquête menée par l'ONUDI (341,95 tonnes PAO). La situation de départ du Viet Nam de 37 tonnes PAO confirme ce faible niveau de capacité installée vu que l'on considère communément que le niveau de capacité installée correspond à environ 10 ans de la consommation initiale, ce qui dans le cas du Viet Nam indique une capacité installée de 370 tonnes de PAO. Toutefois, la proposition mentionne qu'il y a des émissions substantielles de halons, correspondant à des pertes de l'ordre de 25 pour cent, durant l'entretien.

7. Le Viet Nam a adhéré en 1994 à la Convention de Vienne et au Protocole de Montréal ainsi qu'aux Amendements de Londres et de Copenhague. Les Amendements de Montréal et de Beijing n'ont pas encore été ratifiés. Le programme de pays d'élimination des SAO au Viet Nam a été approuvé par le Comité exécutif du Fonds Multilatéral à sa 19^{ème} Réunion de mai 1996. Le plan de gestion des réfrigérants pour le Viet Nam a été approuvé à la 34^{ème} Réunion en 2001.

8. Le Viet Nam ne fabrique ni CFC ni halons et par conséquent la différence entre les exportations et les importations correspond à la consommation totale dans le pays. Aucune exportation n'a été signalée. La proposition porte sur un maximum allant jusqu'à 190 kg de consommation de tétrachlorure de Carbone (TCC) (Appendice B groupe II) ainsi que le maintien de la viabilité du niveau zéro de consommation actuelle de TCA (Appendice B Groupe III).

Admissibilité

9. L'admissibilité du Viet Nam à l'assistance a été déterminée par la décision 44/46 de la 44^{ème} Réunion du Comité exécutif

Contenu

10. Le Plan national d'élimination des CFC et du halon propose d'utiliser une combinaison de politiques, de réglementations et de mesures incitatives financières afin de financer les coûts d'élimination pour le secteur industriel, et de promouvoir la récupération et le recyclage des réfrigérants, la formation, et les activités d'assistance technique destinées à réduire au minimum et finalement à éliminer l'importation de CFC et de halons vierges.

11. Le Plan national d'élimination des CFC et du halon prévoit une assistance technique appropriée visant à renforcer la capacité du secteur industriel et du Gouvernement. Le plan propose d'inclure diverses activités d'investissement et d'assistance technique y compris leur planification. Le Plan comprend aussi un programme de surveillance en vue d'assurer le succès de sa mise en œuvre effective.

12. La partie CFC du plan national vietnamien d'élimination des CFC et du halon pour lequel l'aide du Fonds Multilatéral est demandée est composée de sept éléments opérationnels principaux :

- a) Assistance technique pour le secteur des inhalateurs à doseurs;
- b) Projet de conversion pour une compagnie de fabrication de mousses, finalisant le projet pour le secteur des mousses ;
- c) Formation des techniciens d'entretien des équipements de réfrigération – sous-secteurs domestique et commercial, finalisant la formation dans tous les sous-secteurs de l'entretien de la réfrigération à l'exception des climatiseurs d'automobiles;
- d) Fourniture de trousseaux d'entretien pour les sous-secteurs de l'entretien de la réfrigération à l'exception des climatiseurs d'automobiles;
- e) Programme sur l'inspection des climatiseurs d'automobiles visant à mettre en application l'interdiction d'utilisation des CFC dans les climatiseurs d'automobile;
- f) Fourniture de trousseaux d'entretien pour le secteur de l'entretien des climatiseurs d'automobiles; et
- g) Mise en œuvre, gestion, sensibilisation, suivi du projet ; comprend également les éléments nécessaires relatifs à la gestion du projet concernant le halon.

13. Pour éliminer la demande de halon-1301 et le halon-2402 au Viet Nam, la Banque mondiale propose une activité visant à aider l'industrie vietnamienne à éviter la décharge des halons installés, à entreprendre la récupération et le recyclage du halon-1301 et du halon-2402 des installations existantes, et à disposer de ces halons recyclés pour des usages cruciaux à

l'avenir. Cette activité serait composée de deux phases: l'assistance technique et la mise en place d'une installation de récupération et de recyclage.

14. En raison de la consommation seulement sporadique et très réduite de TCA et de tétrachlorure de carbone (TCC), sans consommation en 2002 et en 2003, et une absence totale de consommation historique de CFC-113, aucune disposition n'est planifiée en ce qui concerne les solvants.

Objectifs de résultats et calendrier de déboursement

15. Au moment de la distribution, les objectifs de résultats et le calendrier de déboursement faisaient encore l'objet de discussion.

COMMENTAIRES ET RECOMMANDATIONS DU SECRÉTARIAT

COMMENTAIRES

16. Le projet présenté par la Banque mondiale adopte une approche logique, cohérente et propre à chaque pays. Tout le plan est caractérisé par la proposition d'une étroite coordination et d'une intégration du soutien de l'élimination ou de la conversion facilitée par les mesures incitatives du gouvernement, et par les interdictions d'utilisation et d'importation de CFC, la certification et autres mesures.

17. La nature et l'évolution de la mise en œuvre d'un système de délivrance de licences ont été spécifiquement abordées au cours des débats avec la Banque mondiale. Selon les informations fournies par la Banque mondiale, depuis la 44^{ème} Réunion, les responsabilités concernant le système de délivrance de licences au Viet Nam ont été prises au niveau du Premier ministre, et les spécificités de fonctionnement au niveau du vice-ministre. Sur cette base, le système devrait être opérationnel en juillet 2005. En outre, la version actuelle du « Projet d'accord concernant le plan national d'élimination des CFC et du halon au Viet Nam », tel que présenté par la Banque mondiale, spécifie dans l'appendice 3-A que pas plus de 265 537 \$US des fonds du projet dans son ensemble pourraient être déboursés au Viet Nam jusqu'à ce que le système de contrôle des importations/exportations soit en place et opérationnel, les caractéristiques de ce système doivent être présentées dans le compte rendu annuel.

18. Le projet d'accord a fait l'objet d'un accord sur de nombreux points, mais pas sur la totalité, entre le Secrétariat et la Banque mondiale. En particulier, le Secrétariat a fait part de ses inquiétudes au sujet de certaines parties du projet d'accord, tel qu'il a été soumis par la Banque mondiale, concernant la spécification de l'objectif annuel, les conditions de planification et le signalement des informations, ainsi que la description du rôle et des responsabilités de la Banque mondiale. Au moment de la distribution des documents, les questions connexes n'ont pas encore été résolues.

RECOMMANDATION

19. A venir.

